

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 23

Artikel: Les vieux garçons
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la publication des premiers volumes de son ouvrage.

En 1777, et sur les pressantes invitations de M. et de M^{me} Necker, qui avaient visité l'Angleterre l'été précédent, il alla passer six mois à Paris. Il fut introduit par eux, comme leur ami, dans la meilleure compagnie des deux sexes, auprès des ministres étrangers et des personnes les plus distinguées. — Madame Necker lui avait tout pardonné.

La chute du ministère anglais amena la sortie de Gibbon du Parlement, et, dégoûté de la carrière politique, détaché de l'Angleterre, où la continuation de son livre venait d'être assez mal accueillie, il ne songea plus qu'à se retirer à Lausanne, et à vivre dans la compagnie de son ami. « J'avais toujours caressé l'idée, dit Gibbon, que l'école de ma jeunesse deviendrait la retraite de mon âge avancé. »

M. Deyverdun, qui possédait la jolie campagne de la *Grotte*, et qui connaissait les désirs de Gibbon, l'invita à venir partager sa demeure dont il lui faisait ce tableau : « Terrasse d'où la vue plonge sur le lac et les monts de Savoie, jardin, vigne, pré, chalet, petite montagne, chaumièr, et enfin galerie d'où l'on voit tout ce qui sort et entre en ville par la porte du Chêne. Le jardin de M. Deyverdun s'étendait entre la descente d'Ouchy et la rue du Petit-Chêne ; il n'était séparé de la place de St-François que par un mur de clôture. C'est dans ce jardin où fut bâti l'hôtel Gibbon, sur l'emplacement même où était le petit pavillon, la chaumièr dans laquelle Gibbon, qui n'avait pas tardé à accepter les offres de son ami, écrivit « les dernières lignes de la dernière page de son histoire, » dans la nuit du 27 juin 1789. Arrivé à Lausanne en 1783, environ vingt ans après son premier séjour, il y resta jusqu'au printemps de 1793. La mort de la femme du meilleur de ses amis d'Angleterre le décida à quitter Lausanne et à rentrer dans son pays, où il mourut, le 16 janvier.

Gibbon revit souvent M. Necker ; il lui fit de nombreuses visites dans l'été de 1784, à une maison de campagne voisine de Lausanne où il composait son traité de l'*Administration des finances*. Depuis, Gibbon alla le voir à Coppet en 1790 et passa chez lui, à Genève, dans l'intimité domestique, le mois de mars de 1792.

L. M.

Les vieux garçons.

Nous demandons à cette intéressante partie de la population le droit de nous occuper d'elle pendant quelques instants, sans espoir toutefois d'opérer des conversions, en lui persuadant de ne plus se singulariser par les habitudes originales qui la caractérisent, et surtout sans avoir la prétention d'amener aucun célibataire à prendre femme ; d'avance nous jugeons que notre éloquence serait parfairement inutile. Il est des vieux garçons aimables, qui ne sont ni trop quinqueux, ni trop égoïstes, ni trop bizarres enfin, mais le nombre en est restreint, tandis que leurs frères se font en général remarquer par leur humeur farouche, leurs mœurs sauvages, parfois leur avarice et leur cachet particulier variant naturellement selon les dispositions et les goûts des individus.

Le plus souvent les hommes qui se vouent au célibat donnent pour raison que, chérissant leur indépendance, ils craignent les entraves qu'apporte la famille ; qu'ils ont peur du dévouement qu'elle nécessite et préfèrent une vie décolorée, sans joie intime, sans affections, une vie toute remplie d'eux-mêmes, quitte souvent à réfléchir un peu tard qu'il est pourtant bien triste de mourir seul, sans entourage que celui de parents plus ou moins éloignés, impatients de jouir d'un bien se faisant trop longtemps désirer. Et en attendant ce moment final, que d'inconvénients dans l'existence du célibataire ; il est par état destiné à être trompé, exploité, volé et.... gouverné ! Oui, gouverné, car enfin, à moins qu'il veuille vivre tout à fait comme Robinson dans son île, il lui faut dans son ménage quelque échantillon de la race féminine ; il s'y décide en enrageant peut-être, et, comme par bienséance, il ne peut choisir une jeune gouvernante ; il en prend une sinon vieille, du moins d'une maturité qui défie la critique. Cette Suzon, ou Jeanneton, ou Fanchon, si vous voulez, commence par flatter son monsieur ; puis elle étudie ses goûts pour s'y conformer et se renitre indispensable, surtout si elle devine ses côtés faibles. Lorsqu'elle-même est devenue forte en stratégie, elle amène ce farouche célibataire, cet homme indépendant, à ne plus oser décider la moindre chose, à n'inviter jamais un ami, sans avoir au préalable consulté l'opinion de sa gouvernante. Lui, qui n'aurait pas voulu s'astreindre aux égards dûs à une compagne, obéit comme un mouton quand sa cuisinière lui intime sa volonté.

Il n'est pas rare de voir d'adroites *servantes-maîtresses* s'y prendre avec tant d'art, entourer leur monsieur, nous allions dire leur victime, d'un tel réseau d'attentions délicates et... intéressées, qu'elles parviennent à se faire épouser en feignant de vouloir partir alors qu'elles ont su rendre leurs soins indispensables ; mais ne sortons pas de l'histoire des *vieux garçons*. On connaît celle de cet officier supérieur, Lovelace émérite qui, après avoir troublé beaucoup de cœurs sans s'être décidé à donner sérieusement le sien, s'était retiré à la campagne en s'adjoint un cordon bleu de 40 ans, qui, découvrant le faible de son maître pour les bons morceaux, sut l'amener, en flattant ses goûts, à n'avoir d'autre volonté que la sienne, à se brouiller avec tout le monde, à n'oser recevoir aucune visite. Un jour cependant, il en arriva d'imprévues qui mirent la tyrannique gouvernante dans une telle fureur qu'elle déclara ne plus vouloir se mêler de rien, laissant l'ancien militaire dans le plus grand embarras, et l'obligeant, par ses refus, à profiter du sommeil de ses hôtes pour cirer *lui-même* leurs chaussures !

Eh ! bien, célibataires Vaudois et autres, ne vaudrait-il pas mieux être aimé et peut-être un peu gouverné par une bonne petite femme à vous, que de supporter le despotisme ou du moins la dépendance sous laquelle beaucoup d'entre vous vivent forcément ; soyez francs, et avouez que nous avons un peu raison si nous voulons vous faire croire qu'après tout on trouve dans le mariage beaucoup de roses, parmi quelques épines.

S.